



HAL
open science

“ Égypte et rivalité franco-anglaise (1879-1904). Une
histoire de lectures impérialistes ”

Dominique Avon

► **To cite this version:**

Dominique Avon. “ Égypte et rivalité franco-anglaise (1879-1904). Une histoire de lectures impérialistes ”. Histoire et Défense. Les Cahiers de Montpellier, 1999, n°39, p. 101-133. hal-03262751

HAL Id: hal-03262751

<https://hal.science/hal-03262751>

Submitted on 21 Jun 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

TABLE DES MATIÈRES

n° 39 I/1999

Dominique BILOGHI : <i>Avant-propos</i>	3
Annie CRÉPIN : <i>Armée et citoyenneté en France de Valmy à Verdun</i>	5
Jean BOULÈGUE : <i>Sur l'idée de légitimité politique de l'armée dans la société française contemporaine</i>	15
Gérard FASSY : <i>Les Balkans depuis le congrès de Berlin (1878) : lignes de force et enjeux</i>	39
Jean-Noël GRANDHOMME : <i>La mission Berthelot (1916-1918) et l'historiographie roumaine</i>	59
Hugues FERMAUD : <i>La formation des officiers étrangers à l'École supérieure de guerre de Paris (1919-1939)</i>	87
Dominique AVON : <i>Égypte et rivalité franco-anglaise 1879-1904. Une histoire de lectures "impérialistes"</i>	101
Frédéric MÉDARD : <i>Les activités scientifiques de l'armée française au Sahara 1947-1967</i>	135
Pierre RAZOUX : <i>La guerre du Kippour : à propos de quelques idées reçues</i>	147
Damien ROMESTANT : <i>Les problèmes de la neutralité et de la participation à l'Union européenne dans le cadre de la politique étrangère et de sécurité commune (PESC)</i>	165
Comptes rendus :	
* ouvrages	181
* conférences	191

Les opinions exprimées dans cette publication n'engagent que leurs auteurs.

HISTOIRE ET DÉFENSE



LES CAHIERS DE MONTPELLIER

numéro 39 I/1999

ÉGYPTE ET RIVALITÉ FRANCO-ANGLAISE

1879-1904

Une histoire de lectures “impérialistes”

Dominique AVON

PRAG Histoire contemporaine

Université Montpellier III

Au commencement était l'essai de Jacques Berque, *L'Égypte : Impérialisme et révolution*. Dans le contexte de décolonisation des années soixante, l'auteur cherchait à retrouver la “vérité d'un peuple”, l'“être égyptien” face à “l'Autre”, en dehors de la vision périphérique imposée par “la procédure de l'impérialisme”.

Derrière cette pierre d'angle de l'historiographie, l'originalité de notre modeste approche réside dans le croisement de sources contemporaines de “l'action impérialiste”. Nous nous risquons à une histoire comparée de représentations : à la charnière de l'histoire de l'Égypte et de l'histoire des relations internationales entre la France et la Grande-Bretagne ; à la charnière de l'histoire diplomatique et de l'histoire culturelle, sous le prisme des regards occidentaux du présent d'alors, entre 1879 et 1904.

Un quart de siècle donc, qui pourrait être celui d'un passage de relais entre les deux grandes puissances coloniales. Pour les uns, l'Égypte aurait vécu jusque-là une ère de prospérité croissante, pour les autres, elle commencerait seulement à sortir des temps de barbarie. Ceux-ci défendent l'image de l'épopée française au pied des Pyramides : de Bonaparte à Lesseps en passant par Sève alias Soliman Pacha l'édificateur de l'armée de Muhammad Ali, Lambert (ex-saint-simonien) fondateur de l'école polytechnique égyptienne, ou encore de Cerisy organisateur de l'arsenal, bref, selon une expression alors en vogue, un

« modèle de pénétration pacifique » pour un accès à la "civilisation", qui s'appuie sur le réseau des écoles et les investissements des banques françaises. Ceux-là, au contraire, perçoivent dans lord Cromer l'incarnation d'un grand homme de l'histoire, capable d'ouvrir un pays caractérisé par la nonchalance de ses habitants à la "Western influence", et dans le dévouement des fonctionnaires britanniques les instruments humains de l'*Europeanisation of Egypt*.

À quel moment les adversaires sentent-ils que la transformation est irréversible ? Nous avons saisi comme étape intermédiaire les années 1888-1890, moment qui sanctionne dans l'opinion les événements de 1882. Mais c'est l'accord de 1904 qui vient clore définitivement un chapitre, après le soubresaut de Fachoda :

La France laissera l'Angleterre intervenir seule en Égypte et occuper le pays. L'attitude anti-colonialiste de Clemenceau sera vivement critiquée pour avoir conduit la France à ne plus être partie prenante du dossier égyptien. Les années suivantes, Paris contestera perpétuellement l'occupation britannique. Cela vaudra à la France une popularité durable en Égypte, en partie fondée sur une équivoque que lèveront les accords de l'Entente cordiale de 1904 avec l'échange du désintéressement de la France en Égypte contre la reconnaissance de ses intérêts au Maroc¹.

La lecture des événements, le regard sur les hommes, seront toujours doubles : regard sur l'adversaire et la relation de rivalité, l'"instinct continental" contre le "génie maritime" ; regard sur l'occupé, celui qui est appelé "indigène" ou "native", dans un contexte de réapparition des idéologies raciales, après 1850². Ainsi, dans la continuité et les ruptures, nous ne chercherons pas l'"être égyptien", mais bien le "paraître égyptien", l'"être-par" l'Autre, ou plutôt l'"être-par-deux-Autres".

Nous ne posons pas comme postulat une unanimité rigoureuse de deux opinions publiques, britannique et française, dans leur sphère nationale³. Mais il est un fait remarquable, la radicalisation de chacune d'elles après 1882 : en Angleterre, il faut justifier un état de fait ; en France il faut corriger une "défaillance" (sic), le vote du 29 juillet, après coup jugé honteux, qui a laissé les mains libres à la Grande-Bretagne en Égypte. Nos sources sont des articles de périodiques destinés à un public cultivé,

1. Henry LAURENS, *Le Royaume impossible. La France et la genèse du monde arabe*, Paris, Armand Colin, 1990, p. 144.

2. Cf. Vincent MONTEIL, *Clefs pour la pensée arabe*, Paris, Seghers, 1974, p. 203.

3. Voir à ce sujet les "rêveurs" de l'"Utopie arabe", de Blunt à T.E. Lawrence en passant par Lane, Kingslake et Palmer, auxquels Jacques Berque fait référence.

en prise sur l'actualité, corpus complété d'ouvrages contemporains. Pour les premiers, nous avons choisi *The Fortnightly Review*⁴. Pour les seconds, afin de respecter un équilibre quantitatif, nous avons consulté la *Revue des Deux Mondes* et la *Revue de Paris*.

1879-1888 : DU CONDOMINIUM À LA TUTELLE UNIQUE

C'est en 1840 que l'Égypte est entrée comme un élément important dans les calculs et les préoccupations des diplomaties, au point de menacer la paix en Europe⁵. Les antagonismes, poncifs éculés, se déclinent ainsi : la maîtrise de la Méditerranée ; la postérité des "possessions" françaises d'Afrique du Nord⁶ ; la route des Indes pour les Britanniques ; le maintien ou non de l'empire ottoman.

Or, depuis 1840, et malgré l'"entente cordiale" proposée par Guizot aux Anglais, la Grande-Bretagne comme la France se soupçonneraient réciproquement d'arrière-pensées, tout en s'accordant pour empêcher la pénétration de la Russie dans cette même Méditerranée.

John Bull contre Jacques Bonhomme : inactions et engagements

La construction du canal de Suez, financée quasi essentiellement par des capitaux français, apparaît inscrite dans l'œuvre française en Égypte. Ses promoteurs se targuent de défendre l'intérêt du commerce et d'élever *le fellah à la dignité de l'ouvrier libre*⁷. Un demi-siècle après, Alfred Rambaud, de l'Académie des Sciences morales, se souviendra de la campagne de dénigrement systématique alimentée par les Anglais à laquelle la France a dû faire face. À l'avènement d'Ismaël, déjà, ils *ne contestaient plus la possibilité d'achever le Canal ; ils travaillaient*

4. Revue bimensuelle fondée en 1865 et éditée par George Henry Lewes (1817-1878), ouverte à la prose d'auteurs étrangers tels Jules Simon, Pierre Loti, ou encore Henri Rochefort.

5. Référence à la convention Napier-Mohammed Ali, au terme de négociations durant lesquelles la France a été tenue à l'écart. L'Égypte, battue militairement, s'est retirée du Levant, mais le khédive a obtenu la reconnaissance de l'hérédité de son titre. La convention de Londres (13 juillet 1841) au sujet des Détroits, marque le triomphe des vues britanniques, mais aussi la rentrée de la France dans le "concert européen".

6. ***, « La Question d'Égypte », *Revue des Deux Mondes*, 1^{er} novembre 1891, p. 5-45.

7. Alfred RAMBAUD, « L'isthme et le canal de Suez », *Revue des Deux Mondes*, 1^{er} février 1904, p. 641.

simplement à s'en réserver l'achèvement⁸. Mais c'est lors de l'inauguration en grande pompe du Canal, le 17 novembre 1869, que la Grande-Bretagne aura confessé sa "grande faute d'incrédulité".

Le discrédit des titres suit le faste de cette journée et, coup de théâtre en 1875, la Grande-Bretagne rachète les 175 000 actions du khédive (44% du capital de la Compagnie), refusées par la France⁹. Désormais intéressé, le gouvernement anglais s'attache à faire cesser les campagnes de presse contre la Compagnie, et les tracasseries administratives turco-égyptiennes. Une "commission" de la caisse de la dette publique est confiée à des fonctionnaires européens, et la loi dite "de liquidation" permet d'y affecter directement et exclusivement des ressources du pays. À cette structure s'ajoute un "condominium" : cette forme d'entente des cabinets de Londres et Paris pour relever les finances égyptiennes et s'assurer dans la vallée du Nil une influence parallèle, se traduit en particulier par la présence d'un délégué de chaque État dans le cabinet égyptien pour garantir un contrôle sur les recettes et les dépenses.

*La décadence de ce pays date du khédiviat d'Ismaël-Pacha*¹⁰. Observateurs britanniques et français s'accordent pour reconnaître au khédive des qualités d'intelligence... mises au service de son intérêt et de son ambition : il aurait multiplié les dépenses, les conquêtes éphémères (au Soudan, en Somalie), et les moyens injustes – "despotiques" – pour obtenir des ressources ; ne pouvant supporter l'ingérence étrangère dans les affaires publiques de l'Égypte il aurait organisé en sous-main la révolte de palais en avril 1879. Sa destitution réclamée par les Puissances et décidée par la Porte, en juin, s'insérerait donc, à leurs yeux, dans une logique politique incontournable.

Au début de janvier 1882, France et Grande-Bretagne se retrouvent pour exprimer les modalités de leur soutien au nouveau khédive, Tewfik, jusque au besoin, des moyens coercitifs suffisants pour réprimer toute tentative dirigée contre la souveraineté du vice-roi¹¹. Les deux pressions

s'accordent sur la description des démarches de Gambetta auprès de lord Granville en vue d'une coopération militaire, et sur l'analyse de la chute du "grand ministère" à la fin du mois, une chute qui rend Londres très prudent quant à la capacité de la France de mener une politique étrangère stable. Si l'opposition résolue du président de la République Jules Grévy à une possible intervention française est ignorée, en revanche, les responsables de l'abstention française sont clairement identifiés sous le nom de deux personnes : Clemenceau et Freycinet. Ce dernier, dont le nouveau gouvernement est formé le 30 janvier, écarte non seulement toute idée d'intervention militaire, mais il redonne à la Grande-Bretagne une liberté d'action que celle-ci a d'ailleurs déjà reprise¹².

La divergence des lectures intervient ensuite. Que signifiait le "soulèvement des trois colonels" depuis septembre 1881 ? Fallait-il intervenir de la sorte pour sauver les biens des étrangers menacés à Alexandrie ? Réponse négative du côté français :

*En arrivant sur cette place des Consuls, où tant de terrains vides, tant de moellons entassés sur lesquels le feu a laissé sa sinistre empreinte, témoignent de l'horreur des journées de juillet 1882, l'on se demande, sans pouvoir répondre, à quelle raison de basse ou de haute politique ont obéi l'Angleterre et la France, la première en bombardant, la seconde en abandonnant au pillage, une ville dont le nom seul eût commandé le respect à des barbares. Il est d'autant plus difficile de comprendre ce crime et cette ineptie, que, d'après les rares habitants qui ont eu le courage de ne pas fuir, il eût suffi de 500 fusiliers marins, – son excellence Riaz-Pacha, ministre des affaires étrangères, m'a parlé d'un chiffre moindre –, pour faire rentrer sous terre la horde des pillards, des incendiaires et des assassins de ces jours néfastes*¹³.

À Constantinople, une conférence s'est ouverte le 23 juin 1882 pour résoudre la crise, sans la participation de la Porte qui estime que la question égyptienne peut et doit être réglée par ses soins. Devant Alexandrie, deux escadres mouillent, prêtes à agir pour défendre les "nationaux". Alors qu'un premier accord est intervenu dans la capitale ottomane le 7 juillet, l'amiral britannique Seymour lance un ultimatum aux Égyptiens qui ont entamé des travaux de fortification du port.

8. *Ibid.*, p. 643.

9. Dans les articles qu'il propose pour la *Revue de Paris* en 1899, J. Charles-Roux, ancien député de Marseille et vice-président du Conseil du Canal de Suez, indiquera que ce refus de l'État français ne l'empêchera pas de recueillir une part appréciable des profits fournis par le Canal : pour les seuls impôts dont sont grevés ses titres, la Compagnie lui aura versé au 31 décembre 1898 la somme de 57 millions de francs. (J. CHARLES-ROUX, « Le Canal de Suez. L'œuvre sociale. L'œuvre financière », *Revue de Paris*, 1^{er} novembre 1899, p. 92-130).

10. Edmond PLACHUT, « L'Égypte et l'Occupation anglaise », *Revue des Deux Mondes*, 1^{er} décembre 1888, p. 665.

11. Extrait de la célèbre *Note conjointe* de Gambetta et de son collègue britannique du 7 janvier 1882.

12. Cf. dépêche de Freycinet à Challemel-Lacour, dans laquelle il lui fait part de son entretien avec lord Lyons (ambassadeur de Grande-Bretagne), (citée dans ***, « La Question d'Égypte », *Revue des Deux Mondes*, 1^{er} novembre 1891, p. 45).

13. Edmond PLACHUT, « L'Égypte et l'Occupation anglaise », *Revue des Deux Mondes*, 1^{er} décembre 1888, p. 651-652.

Invoquant la conférence ainsi que l'absence d'autorisation du Parlement français pour intervenir, l'amiral Conrad ne s'associe pas à l'ultimatum, et se retire après la destruction du port le 11 juillet. Le 13, le gouvernement anglais propose un débarquement conjoint dans la zone du Canal. Offre fallacieuse, s'exclament dans leur ensemble les rédacteurs français :

Nous ne croyons pas nous abuser en présumant que le gouvernement anglais n'a pas eu, à ce moment, l'intention de provoquer notre participation active ; ne pouvant l'éviter, il l'aurait subie, mais tout démontre qu'il ne la désirait nullement. Il voulait intervenir seul et en toute liberté, pensant bien que le jour où il aurait l'Égypte dans sa main, il lui serait facile d'y établir son influence sans obstacle et sans partage, en attendant de la soumettre à sa domination plus ou moins déguisée¹⁴.

Dans le même mouvement, les généraux britanniques occupent pendant quelques jours (20-24 août) les établissements de la Compagnie de Suez et suspendent la circulation sur le Canal. Les arguments invoqués par Ferdinand de Lesseps, la crainte de la paralysie du trafic, les possibles actions de destruction menées par des Égyptiens pour répondre à cette provocation, ont raison de cette entreprise. La Grande-Bretagne amorce un retrait temporaire dans cette zone, occupée à la répression de la révolte d'Urabi qui ne semble d'ailleurs pas poser de difficulté majeure : les relations de la victoire de Tell-el-Kébir (début septembre) et de l'entrée au Caire (14 septembre) donnent l'impression d'une promenade militaire. L'omission des "revers" britanniques à Qafr-Dawar et Qassassin est remarquable, y compris dans le discours français¹⁵.

En revanche, la blessure d'une opinion publique désemparée devant les incertitudes et les contradictions de la diplomatie est évoquée largement, tout comme le réquisitoire implacable de Clemenceau qui conduit au renversement du ministère Freycinet – cette fois décidé à agir – à la fin du mois de juillet. Et c'est bien la "confusion des pouvoirs", exécutif et législatif, qui est mise en question par les Français, alors que Freycinet a cherché – comme gage de durée – à faire de la représentation nationale le juge préalable de toute décision. Par deux fois la France, écrit Alfred Rambaud, à la suite de tristes journées parlementaires, perdit la possibilité de se maintenir en Égypte. Deux fois la Chambre des

14. ***, « La Question d'Égypte », *Revue des Deux Mondes*, 15 novembre 1891, p. 366.

15. Un demi-siècle plus tard, Robert Briffault identifiant l'impérialisme britannique à des menées juives, insiste sur ce qu'il appelle des sanglantes défaites : *L'Angleterre et l'Égypte*, Paris, Éditions du Centre d'Études de l'Agence Inter-France, 1943, p. 68.

députés fit échouer les sages combinaisons de nos gouvernans. La première donc, le 29 juillet 1882, contre l'intervention restreinte préconisée par M. de Freycinet. La seconde, le 30 mars 1885, lors du renversement de Jules Ferry alors qu'une nouvelle fois la question d'Égypte est posée :

Celui-ci, le matin même de cette journée, avait présidé la première séance d'une commission formée par les délégués des puissances, et dont il n'avait arraché à l'Angleterre la constitution qu'à force de persévérance et d'énergie. La neutralité du Canal devait y être traitée à fond, les résultats des victoires anglaises à Alexandrie et Tell-el-Kébir soumis à l'examen de l'Europe. (...). Le vote de la Chambre bouleversa toutes ces combinaisons ; l'Angleterre recouvra sa pleine liberté d'action aussi bien en Égypte qu'en Indo-Chine (...)¹⁶.

Le refus de se joindre à l'Angleterre est perçu comme un acte de méfiance de la France à son égard, mais significativement il n'est jamais fait mention de l'Allemagne (si ce n'est implicitement dans le discours de Clemenceau) : or il apparaît aujourd'hui que la peur d'un piège tendu par Bismarck pour éloigner de l'Europe les énergies françaises a joué un rôle essentiel dans cette affaire¹⁷.

Sans savoir sous quelle forme, la Grande-Bretagne entend désormais exercer en Égypte une influence prépondérante, ce qui signifie que si la France veut reconquérir la place qu'elle occupait jusque-là, elle doit soutenir une lutte ouverte. Les Anglais se montrent particulièrement sensibles aux agissements de leurs rivaux au sein même de l'administration égyptienne et dans la commission de la dette publique. Mais ils ignorent ou tiennent pour secondaires les agissements diplomatiques de la France tout particulièrement vis-à-vis de l'empire ottoman et de l'Allemagne.

Dans ces années 1882-1888, quatre thèmes majeurs dominent les discours : le "contrôle", la dette, le canal, le retrait.

Dès l'automne 1882, le représentant britannique refuse de siéger au "contrôle", l'institution cesse de fonctionner de fait, au grand dam de la France. Elle est remplacée par un conseiller financier unique, britannique comme il se doit. Au prix du sang invoqué par les uns pour justifier cette prépondérance, les autres acceptent seulement de reconnaître à

16. Alfred RAMBAUD, « L'isthme et le canal de Suez », *Revue des Deux Mondes*, 1^{er} février 1904, p. 650.

17. Pierre GUILLEN, *L'Expansion 1881-1898*, Paris, Imprimerie nationale, 1984, p. 159 et p. 163.

l'Angleterre le fait d'avoir *assumé, seule, les charges, nous ne pourrions dire les périls*¹⁸, *d'une intervention armée*¹⁹.

Défaits sur cette question, les Français usent de tout leur pouvoir dans le cadre de la commission de la dette. À la conférence de Londres (juin-août 1884), les délégués français font preuve d'une intransigeance peu appréciée des Britanniques qui souhaitent une révision de la loi de liquidation²⁰. Un premier accord intervient au printemps 1885, mais il faut attendre la fin des années 1880 pour que la presse française reconnaisse que les créanciers de l'Égypte n'ont subi aucun préjudice. Un compliment pour le moins mesuré quand sir Baring affirme fièrement, en 1888, que l'Égypte est devenue capable de faire face à tous ses engagements financiers.

La même année, un accord est signé au sujet du canal de Suez. Dès 1855, Ferdinand de Lesseps avait vainement demandé à Napoléon III d'introduire dans les traités internationaux la garantie de la neutralité du Canal maritime de Suez. Les négociations, reprises par Flourens après Ferry, traînent parce que, selon les Français, l'Angleterre entend réserver un droit de police exclusif au khédive – c'est-à-dire à elle-même – sur le Canal. La « Convention internationale pour le libre passage du Canal de Suez » est finalement signée à Constantinople le 22 décembre 1888, et les Français y voient une concession de la Grande-Bretagne : (...) *l'Angleterre acceptait le principe de la surveillance collective des puissances sur l'exécution du traité à intervenir et la réunion annuelle d'une commission composée de leurs représentants*²¹. Mais, avec le recul et après examen attentif du document, J. Charles-Roux constate que la commission permanente proposée par la France n'aura pas été maintenue, que la surveillance internationale du Canal n'aura pas été organisée et qu'aucune sanction n'aura été prévue contre les contrevenants²².

Ces "contrevenants" ne peuvent être que les Britanniques qui, malgré une quarantaine d'engagements officiels et formels de retrait (comportant tous une clause de réserve), maintiennent leur présence. Dans une dépêche du 3 janvier 1883, adressée aux grandes puissances, la Grande-Bretagne promet de retirer ses troupes dès que la situation le permettra.

18. C'est nous qui soulignons.

19. ***, « La Question d'Égypte », *Revue des Deux Mondes*, 15 novembre 1891, p. 397.

20. Sur cette question complexe des obligataires, cf. J.R., « The Spoliation of the Egyptian Bondholders », *The Fortnightly Review*, juin 1889, p. 870-878.

21. Alfred RAMBAUD, « L'isthme et le canal de Suez », *Revue des Deux Mondes*, 1^{er} février 1904, p. 651.

22. J. CHARLES-ROUX, *L'Isthme et le Canal de Suez : Historique, état actuel*, Paris, Hachette, 1901, deux volumes.

Peu après, la France s'engage à ne pas chercher à restaurer le condominium, ni à occuper l'Égypte en cas de départ des Anglais. Un échange de notes intervient en juin 1884, et les deux partis finissent par s'accorder sur la date du 1^{er} janvier 1888, sous condition de situation de paix et d'ordre. L'échec de la conférence de Londres, à l'été, suffirait pour les Britanniques à délier leur gouvernement de son engagement, mais c'est surtout la perte du Soudan, après le soulèvement du Mahdi, qui remet en question le départ des troupes. La défaite de Khartoum et l'évacuation qui suit en janvier 1885 sont présentées par les Anglais comme une injure majeure faite à l'Égypte. Cette formulation, tout comme la recherche d'un possible traître, est un moyen de taire son humiliation. La presse française elle-même adopte un profil plutôt bas²³.

En France, le bilan de cette petite décennie est pour le moins contrasté. On voudrait s'appuyer sur "l'honneur", "la parole", "la loyauté" du gouvernement britannique pour rappeler l'impérieuse nécessité de respecter les promesses, mais on concède que le changement de majorité²⁴ a pu influencer sur l'orientation de la politique étrangère, sous la pression de l'opinion :

*Un grand gouvernement comme celui de l'Angleterre, n'obéit pas aveuglément aux incitations de vues purement ambitieuses ; il sait ce que ses devoirs lui commandent et il ne les méconnaît pas légèrement. Quelles influences, quels obstacles l'empêchent de s'y conformer en cette affaire ? Rien n'a révélé sa pensée intime, mais s'il est une chose certaine, c'est que l'opinion publique, de l'autre côté de la Manche, a pris parti et qu'elle blâmera le ministère qui abandonnera la position conquise sur une terre qui est le trait d'union entre l'Inde et l'Europe, et dont l'ouverture du canal de Suez a fait, en quelque sorte, la porte de son vaste empire asiatique*²⁵.

Curieusement, les analystes n'insistent pas sur l'importance stratégique de l'Égypte qui grandit également pour une France en pleine expansion dans l'océan Indien et en Extrême-Orient. Ils préfèrent se cantonner dans le registre de la dignité bafouée de l'Égypte, alors qu'elle était appelée à prendre la première place des États africains. Et ils cherchent à démontrer que, malgré une élévation de l'état matériel du

23. « L'Europe tout entière s'est inquiétée du désastre », écrit Jacques Berque (*L'Égypte, Impérialisme et révolution*, Paris, Gallimard, 1967, p. 143).

24. Les élections de 1884 ont vu la défaite de Gladstone.

25. ***, « La Question d'Égypte », *Revue des Deux Mondes*, 15 novembre 1891, p. 404.

pays, la vallée du Nil a considérablement perdu du fait de la présence anglaise.

Que l'occupation ait une fin, – tout arrive – et les Européens afflueront en Égypte en plus grand nombre que par le passé ; ils y viendront pour s'y enrichir, mais en enrichissant le pays où ils auront apporté leur industrie et leur argent. C'est à ces immigrans, riches et intelligens, que les indigènes qui aiment le pays devraient s'unir pour combattre l'influence encombrante, c'est-à-dire britannique. Avec leur aide, ils arriveraient à se faire rendre la place qu'ils ont le droit d'occuper au soleil²⁶.

Côté anglais, les observateurs reconnaissent que l'Angleterre a amputé l'Égypte de certaines de ses meilleures provinces, mais qu'en revanche elle a créé une armée loyale, organisé une police efficace, développé de meilleures méthodes d'irrigation, accompli des progrès dans le domaine de la santé, ou encore banni de l'administration certaines pratiques détestables (*jobbery* et intrigue). Cependant de vives critiques naissent dans la presse radicale au moment où le gouvernement cherche à réaménager le remboursement des obligataires, les taux d'intérêt initiaux étant beaucoup trop élevés. Il leur est répondu dans *The Fortnightly Review*, que leur situation est incomparablement meilleure que celle des créanciers en Turquie, Grèce, Italie ou Portugal. Au demeurant, ajoute l'auteur, on ne pourra pas dire que l'occupation anglaise a pour but d'enrichir encore plus ces créanciers :

It is to be sincerely hoped that no serious objection to the Conversion of the Five per Cent Loans comes from England, for it would be a mortifying result of our efforts for the welfare of the country if it could be shown that our intervention, our occupation, and our administration have had no other result than that of enriching its creditors at the expense of its over-worked, over-burdened, and down-trodden people²⁷.

Aucun parti politique ne peut, en Grande-Bretagne, exiger un protectorat ou une annexion après les promesses faites par les gouvernements successifs. Mais le problème est clair : la nécessité de protéger les intérêts britanniques s'accompagne d'une prise de conscience aiguë de la fragilité stratégique du Canal²⁸. En outre, l'Angleterre doute

26. Edmond PLACHUT, « L'Égypte et l'Occupation anglaise », *Revue des Deux Mondes*, 1^{er} décembre 1888, p. 660.

27. J. R., « The Spoliation of the Egyptian Bondholders », *The Fortnightly Review*, juin 1889, p. 878.

28. Cf. l'intervention de lord Charles Beresford au Parlement en 1885.

encore de l'attitude de la France en cas de retrait (*withdrawal*) des Britanniques. Et il y va de la gloire et du privilège d'appartenir à ce royaume, alors même que, s'appuyant sur un élan animé par leurs opinions publiques, l'Allemagne et la France accomplissent des efforts financiers très importants pour soutenir une politique étrangère ambitieuse²⁹. Ainsi, les *tories* voient se joindre à eux des transfuges du parti libéral, et surtout des radicaux qui, sous l'égide de Chamberlain, estiment incompatible leur appartenance au parti de Gladstone et leur patriotisme³⁰. Perçue de France, la politique britannique s'inverse en 1888 : un "impérialisme économique" devient un "impérialisme militaire".

En 1888, la conception impérialiste de J. Chamberlain pouvait sembler le dernier chef-d'œuvre de la politique commerciale et "du radicalisme constructif". Elle paraissait radicale à la manière anglaise, c'est-à-dire profondément utilitaire. Ceux qui la regardaient de plus près, sentaient bien que son appel à la force et son désir de monopole, son immoralité dans les moyens et dans le but, l'excluaient du vieil héritage humanitaire et pacifique des premiers radicaux et de leurs continuateurs, des Bright, des Cobden, des Mill et des Bentham³¹.

Une autorité khédiviale bafouée. Un fellah inerte, mais parfois violent

Passant rapidement sur la reconnaissance de la valeur et de la primauté chronologique de la civilisation égyptienne, revues britanniques et françaises ne manquent pas de souligner la décadence de celle-ci plongée dans l'obscurité par des "chefs dégénérés", les mamelouks³². Le résultat : un peuple soumis à un pouvoir autoritaire, le khédive et son sultan. Mais l'autorité même vient d'être destabilisée.

Le renversement d'Ismaël, adversaire certes mais homme intelligent et respecté, a ébranlé le principe d'autorité initié par Muhammad Ali. France et Grande-Bretagne ont assis de nouveau la reconnaissance de la souveraineté de la Porte, en détruisant le prestige du khédifat : cette

29. ***, « Our True Foreign Policy », *The Fortnightly Review*, juillet 1888, p. 19.

30. Cf. Roland MARX, *Histoire de l'Angleterre*, Paris, Fayard, 1993, p. 471.

31. Victor BERARD, « L'Angleterre et le panbritannisme », *Revue de Paris*, 15 décembre 1899, p. 907.

32. ***, « La Question d'Égypte », *Revue des Deux Mondes*, 1^{er} novembre 1891, p. 7.

analyse est partagée, a posteriori, par les observateurs³³. Ceux-ci épargnent de leurs jugements moraux le sultan, quand Barthélémy Saint-Hilaire ou lord Granville ne s'étaient pas privés de dénoncer les "préventions aveugles, l'orgueil despotique, le fanatisme religieux" d'Abdul-Hamid³⁴, incapable à leurs yeux de prendre en marche le train de la "civilisation" et de "l'humanité"³⁵. Mais les deux dirigeants apparaissent comme ayant manqué de sens politique :

*Pourquoi ne sut-il (Ismaël) pas tirer parti des dispositions bienveillantes qu'on lui témoignait ? À cette date déjà lointaine, on croyait comptés les jours de la Turquie, plus peut-être qu'on ne le croit aujourd'hui. La diplomatie européenne, se fondant sur la nécessité de neutraliser le canal de Suez et d'en confier la garde à une puissance neutre, indépendante, eût pu, en exerçant une forte pression à Constantinople, obtenir l'autonomie et l'affranchissement de l'Égypte. N'était-ce pas pour le commandeur des croyans une solution plus digne, préférable à celle de voir un pays musulman protégé par des adorateurs du Christ, et des soldats égyptiens tombant à Hasgate et à Khartoum sous les couteaux des derviches ?*³⁶

À quelques années de l'événement, Edmond Plachut oublie que, sur le moment, la France a tout fait contre une intervention de la Turquie synonyme de "faveur faite à la propagande panislamique" dirigée contre la présence française en Algérie et Tunisie. En revanche, il reconnaît qu'Ismaël pouvait difficilement ne pas réagir contre les prétentions étrangères, égratignant au passage l'image de Nubar Pacha, Premier ministre pro-anglais :

Il pensait, avec raison, qu'en inaugurant des changements de cette nature dans un pays d'absolutisme traditionnel, avec un peuple aveuglément attaché à l'islamisme et ne reconnaissant d'autre autorité que la volonté du maître, qu'en confiant l'exécution de ces mesures à un premier ministre, chrétien d'Arménie, assisté de deux étrangers, chrétiens

33. Cf. Edward DICEY, « Egypt, 1881 to 1897 », *The Fortnightly Review*, mai 1898, p. 682-683.

34. Qualifié de "sultan rouge", despote brutal et sanguinaire, Abdül-Hamid a laissé une image très négative dans l'opinion publique occidentale. Depuis quelques années, sa mémoire est partiellement réhabilitée par les historiens (cf. Robert MANTRAN (dir.), *Histoire de l'Empire ottoman*, Paris, Fayard, 1989, p. 527-528).

35. Cités par Pierre GUILLEN, *L'Expansion 1881-1898*, Paris, Imprimerie nationale, 1984, p. 153.

36. Edmond PLACHUT, « L'Égypte et l'Occupation anglaise », *Revue des Deux Mondes*, 1^{er} décembre 1888, p. 666.

*comme lui, on entreprenait trop ou pas assez ; il savait que l'œuvre était d'autant moins viable qu'elle était plus radicale, et que d'un signe il pouvait, au besoin, la renverser*³⁷.

Tewfik succède à Ismaël, jouet dans les mains de l'Angleterre pour les uns ("Elle a entrepris dans cet esprit ce qu'on a appelé la réorganisation de l'Égypte, avec le concours plus obligatoire que spontané du khédivé et de ses ministres"³⁸), ami de la couronne britannique pour les autres, il peut se targuer d'une bonne réputation dans les deux camps.

F. Duncan³⁹ insiste sur la popularité du khédivé en Égypte, sa loyauté à l'égard de l'Angleterre, sa double formation intellectuelle (anglaise et française), son ouverture d'esprit :

*In the education of his sons, and in the selection of their tutors and their travels, he has shown a liberality of mind not very common among Musulmans*⁴⁰.

*He would appear a real governor instead of a protégé, and in no other way does it seem possible to give him a legitimate opportunity of forming a Government with the seeds in it of stability. Nor can see any prospect of total evacuation by England unless some such stable native Government is formed*⁴¹.

Religieusement "pieux", moralement "vertueux", tels sont les qualificatifs associés à la personne du khédivé par Edmond Plachut, qui a eu le privilège de le rencontrer. Certes, l'observateur français constate que le vice-roi d'Égypte se trouve plus que jamais sous la dépendance conjointe de la Porte et de la Grande-Bretagne, sans parler de l'épineuse question de la dette. Mais si la partialité de sa politique en faveur des Britanniques ne fait pas de doute, il a le mérite d'avoir entrepris des réformes, en particulier dans le domaine de l'éducation :

Il n'a, selon moi, que deux façons de sauver sa dignité : l'une est de se renfermer dans son palais ; l'autre de partir en campagne, non contre le mâhdi, mais avec lui, pour entreprendre une guerre sainte contre tout ce

37. ***, « La Question d'Égypte », *Revue des Deux Mondes*, 1^{er} novembre 1891, p. 35.

38. *Ibid.*, 15 novembre 1891, p. 397.

39. Il s'agit vraisemblablement du colonel F. Duncan, l'un des officiers chargés de réorganiser l'armée égyptienne aux côtés des Majors-Généraux sir Evelyn Wood et sir Francis Grenfell.

40. F. DUNCAN, « The prospect of Egypt in 1888 », *The Fortnightly Review*, janvier 1888, p. 109.

41. *Ibid.*, p. 110.

qui est chrétien. Jusqu'à présent, son altesse a pris le moyen le plus praticable⁴².

Son hostilité au "fanatisme" religieux est soulignée chez les Français comme chez les Anglais, alors que les deux protagonistes ne semblent pas avoir la même appréhension du phénomène. Certes, la révolte d'Urabi, – "Arabi" comme il est significativement appelé, ou encore "Ahmed l'Égyptien" – ministre de la Défense et animateur des mouvements d'insurrection de 1882, a été perçue dans les deux camps comme une manifestation d'opposition égyptienne et islamique aux nations occidentales et chrétiennes :

*It was supported by the populace, partly out of the normal hostility of the Crescent to the Cross, partly out of the natural dislike of the native for the foreigner*⁴³.

Mais pour l'heure, la question religieuse n'est pas approfondie dans la presse des deux pays⁴⁴. Ce qui retient l'attention, c'est davantage la question du caractère du peuple égyptien et de son rapport à l'autorité, avec pour prolongement une critique générale du fonctionnarisme⁴⁵.

La leçon inaugurale de Renan au Collège de France en 1862 est un morceau connu : l'appel public à une guerre culturelle contre le sémitisme dont la plus forte manifestation est l'Islam. Vulgarisée dans les deux décennies qui suivent, cette pensée est également radicalisée puisqu'elle va jusqu'à justifier la domination des races supérieures sur les races inférieures⁴⁶. Elle connaît un plus grand succès que les thèses des orientalistes Sédillot et Le Bon⁴⁷ qui défendent la contribution des Arabes à la civilisation humaine. Ainsi peut-on lire dans la *Revue des Deux Mondes* qu'en dehors de quelques coptes, notamment dans les chemins de

42. Edmond PLACHUT, « L'Égypte et l'Occupation anglaise », *Revue des Deux Mondes*, 1^{er} décembre 1888, p. 679.

43. Edward DICEY, « Egypt, 1881 to 1897 », *The Fortnightly Review*, mai 1898, p. 684.

44. L'appel de Jules Ferry, dans son discours à la Chambre du 5 novembre 1881, à la lutte contre le "fanatisme musulman" n'est plus guère évoqué.

45. Jacques Berque a, au contraire, signalé la minimisation par les Anglais (ex. HENNEBERT, *Les Anglais en Égypte*, 1884) du mot "national" au profit du "religieux", dont la révolte d'Urabi serait une manifestation, tout comme celle du Mahdi (cf. *L'Égypte...*, op. cit., note 6, p. 102-103).

46. À la fin de sa vie, Renan est en retrait sur ces positions concernant le déterminisme racial. Il essaye notamment de démontrer que le judaïsme européen est une religion, pas une race.

47. Ces deux chercheurs sont respectivement les auteurs de *l'Histoire générale des Arabes* en 1854, et de *La Civilisation des Arabes* en 1884.

fer (ils seraient les héritiers-descendants des fameux comptables chrétiens de Muhammad Ali), rien de plus difficile à rencontrer en Égypte qu'un Égyptien de valeur⁴⁸.

*Avili par un long servage, le fellah est devenu aussi indifférent aux idées religieuses qu'aux idées politiques ; incapable de haine et d'amour, il ne respecte que la force brutale ; les siècles de servitude qui pèsent sur lui de tout leur poids l'ont rendu, peut-être à jamais, incapable de subordination ou d'aspiration vers une vie indépendante. Il y a bien quelques révoltés ; mais ceux d'entre eux qui courent la plaine en batteurs d'estrade ont eu leur patience mise à de telles épreuves qu'elle en est épuisée*⁴⁹.

Constat repris par les Britanniques eux-mêmes : cette mentalité des fellahs, trop habitués à l'oppression, ne pourra pas être retournée en un jour. À cette réserve près que ces mêmes fellahs ne témoignent d'aucune peur vis-à-vis des Anglais, parce que ceux-ci ont aboli la bastonnade (les coups de courbache)⁵⁰.

Par opposition, Edmond Plachut fait l'éloge des Levantins (Turcs, Arméniens, Circassiens, Grecs...), sur lesquels Muhammad Ali s'était appuyé, et ajoute que ses successeurs auraient été bien avisés de suivre son exemple. Le fait remarquable est que ces hommes ont dans un premier temps accepté les Anglais⁵¹, pour les détester ensuite à la mesure de l'intérêt des Français. Dès lors, on ne s'étonnera pas d'entendre F. Duncan regretter que des postes de responsabilité très lucratifs soient laissés à des étrangers, alors qu'il faudrait les ouvrir à de véritables Égyptiens :

*Our story in connection with Egypt is not one to make us proud, but much of our blundering will be forgotten if we are instrumental in establishing, with a little delay as possible, a worthy native administration, instead of that government by foreign proxy which is harassing to ourselves and satisfactory to no one*⁵².

48. Edmond PLACHUT, « L'Égypte et l'Occupation anglaise », *Revue des Deux Mondes*, 1^{er} décembre 1888, p. 661.

49. *Ibid.*, p. 656.

50. Circulaire d'Ismaïl Ayyûb, ministre de l'Intérieur du 16 janvier 1883, qui reprend une prescription imposée par lord Dufferin.

51. Ce fait est confirmé dans la presse britannique, ***, « Our task in Egypt », *The Fortnightly Review*, novembre 1888, p. 632.

52. F. DUNCAN, « The prospect of Egypt in 1888 », *The Fortnightly Review*, janvier 1888, p. 111.

Pour se concilier la population, un des enjeux majeurs est celui de l'éducation. La question de la non-scolarisation des filles ou de l'inadaptation des méthodes d'instruction à l'université d'El-Azhar, comme du problème de la gratuité de l'enseignement secondaire (qui favoriserait les soi-disant fainéants) sont abordés, mais sur le mode mineur. Plus crucial, aux yeux des Britanniques, est l'enjeu du réseau des écoles françaises (établissements religieux – peu prosélytes mais très patriotes – ou non), ou des bourses réservées à des étudiants égyptiens (plusieurs dizaines en France, contre une demi-douzaine en Grande-Bretagne), sans parler de la récente "Alliance pour la propagation de la langue française" : en vingt ans, la langue européenne de l'Égypte est devenue le français, alors que c'était l'italien depuis quatre siècles⁵³. C'est cet exemple qu'il faut suivre, tout en se gardant de surévaluer l'éducation comme instrument de puissance politique :

(...) *there remained but one method of perpetuating the influence we had a right to expect to exercise in Egypt, by remodelling the whole educational system, in order to give the young Egyptians a fair chance in the race of life, and fit them for the functions of self-government we were so desirous of entrusting them with*⁵⁴.

L'occupation britannique pour la promotion d'une véritable autonomie du peuple égyptien ? Dans la presse française, on ne se veut pas dupe de l'argument avancé des libertés croissantes. D'ailleurs, l'obéissance au khédive aurait été la "seule liberté" accordée par le sultan au "peuple égyptien", et il serait illusoire de croire à la validité d'une représentation élue de la population :

*Quoi qu'en aient dit plusieurs orateurs dans nos chambres, le peuple égyptien n'est pas mûr, et il ne le sera pas de longtemps, pour le régime représentatif, et le gouvernement anglais ne songe nullement à le doter d'une représentation nationale*⁵⁵.

De l'autre côté de la Manche, les perspectives généreuses côtoient les jugements dits réalistes. Si la Grande-Bretagne avait décidé de se

53. Henry Laurens, parmi d'autres, a rappelé qu'effectivement le français est devenu « le signe d'appartenance à cette élite cultivée et civilisatrice » à laquelle la couche dirigeante égyptienne aspire (cf. *Le Royaume impossible...*, op. cit., p. 49).

54. ***, « Our task in Egypt », *The Fortnightly Review*, novembre 1888, p. 635.

55. ***, « La Question d'Égypte », *Revue des Deux Mondes*, 15 novembre 1891, note 1, p. 356.

proclamer elle-même "maîtresse et protectrice de l'Égypte"⁵⁶, nombre de difficultés auraient été aplanies : la dette, les inégalités de traitement devant la justice. Pour rétablir l'ordre, lord Dufferin, puis le major Baring devenu lord Cromer, auraient été envoyés avec des instructions beaucoup trop vagues. Et, comme tous les hommes compétents qui œuvrent là-bas pour encourager les réformes, ce dernier est livré à ses seules qualités personnelles pour faire face à l'inertie, à l'opposition et à la concurrence. Car le problème est là : aucun État n'a accepté de coopérer avec la Grande-Bretagne dans la répression de la rébellion et le sauvetage d'un État de la banqueroute et de la ruine. Mais désormais chacun essaierait de tirer son épingle du jeu en faisant payer le moins cher possible ses ressortissants tout en conservant leurs avantages.

L'analyse de l'historien Jacques Berque, confrontant les archives britanniques, françaises et égyptiennes, rend un son différent, on le devine. Certes il signale l'obstruction française, source de découragement pour les Anglais. Mais il souligne surtout la résistance égyptienne à tous les niveaux, y compris au sommet du pouvoir où Nubar Pacha ne veut pas céder sur l'administration provinciale :

*Ici (...), dès l'origine, l'impérialisme a manqué de ce qui l'accrédite ailleurs : le monopole de l'innovation technique et culturelle. Cette dernière jouait en Égypte depuis un bon demi-siècle. De là une précarité de bases, que la politique reflète en difficultés multiples*⁵⁷.

Premier ministre de janvier 1884 à juin 1888, Nubar Pacha est remplacé par le Turc Riaz, sous le gouvernement duquel le pouvoir colonial entame un progrès décisif⁵⁸.

1888-1904 : DU PROTECTORAT VOILÉ AU PROTECTORAT RECONNU

L'occupant reste sans titre. Il lui faut presque dix ans pour que son contrôle s'établisse sur le terrain, via l'établissement d'*advisers* aux postes-clefs. Il lui faut encore dix ans pour que son rival lui reconnaissent ce pouvoir de fait.

56. ***, « Our task in Egypt », *The Fortnightly Review*, novembre 1888, p. 630.

57. Jacques BERQUE, *L'Égypte...*, op. cit., p. 147.

58. Nubar Pacha retrouvera sa fonction du 16 avril 1894 au 12 novembre 1895.

Si les revues françaises ne modifient par leur ligne avant 1904, la presse britannique ne se fait plus seulement l'écho des sources officielles⁵⁹, elle manifeste l'existence d'une réussite mais aussi d'un échec dans la politique britannique en Égypte. Or, ajoute-t-elle, l'opinion pourtant "beaucoup moins défavorable à l'idée d'occupation permanente" reste mal informée, un manque illustré par l'inexistence des débats à la Chambre des Communes.

L'épée de fer contre le sabre de bois

En 1888, la France a affirmé sa force à la conférence de Constantinople, elle a fait échouer la convention anglo-turque malgré l'appui de la Triplice à la Grande-Bretagne. Elle a dû cette audace à l'appui de la Russie : pour la première fois, en Orient, ces deux puissances ont mené une politique concertée. Ce coup d'éclat n'a pas de portée immédiate comme en témoigne la convention sur le Canal de Suez, dont l'application dépend en fait du bon vouloir de Londres, mais il faut y voir une pierre d'attente sur laquelle se bâtit lentement un nouvel équilibre des forces où les adversaires d'aujourd'hui finissent par se découvrir des intérêts communs pour demain : c'est le sens de la convention d'arbitrage du 14 octobre 1903, et de l'"arrangement" du 8 avril 1904.

Pour W.T. Mariott, l'Angleterre n'en est plus à 1882, ou même 1886, lorsqu'elle se demandait quelle était sa mission en Égypte. Il apparaît clairement en 1895 que les créanciers sont les grands gagnants de l'occupation, et que, pour le même résultat mais avec une autre politique, la Grande-Bretagne aurait pu obtenir bien plus. Il ne s'agit pas de proclamer ou non un protectorat, le problème n'est pas là. On parle déjà de *vailed protectorate*, et c'est un protectorat de fait. La situation l'a imposé, non une volonté délibérée dès le départ. Preuve en est l'absence de changement dans les institutions égyptiennes (rien à voir donc, avec l'établissement concomitant du protectorat français en Tunisie), les déclarations de Gladstone en 1883, celles de Salisbury encore en 1885, de Randolph Churchill et Iddesleigh en face desquelles les réactions de quelques ministres libéraux en défaveur du retrait, pesaient de bien peu de poids. Preuve en est encore la convention signée par sir Henry Wolff à Constantinople, mais que la France a rejetée.

Ceci dit, ajoute W. T. Mariott, il s'agit d'affirmer explicitement qui dirige en Égypte : la France exploite suffisamment le trouble de cette

situation en entretenant l'illusion d'un double pouvoir⁶⁰. Il s'agit d'indiquer tranquillement pour combien de temps nous, Britanniques, allons demeurer en Égypte. Il s'agit de faire comme nous le faisons en Inde, ou comme la France le fait en Tunisie : nous y sommes, nous restons. Mais dès lors, renchérit E. Dicey, il importe également de montrer la qualité de notre politique, par opposition à celle du gouvernement égyptien ou à celle de tout autre occupant européen potentiel :

I have no doubt that if any other European nation had occupied in Egypt during the last fifteen years a position similar to that we have held, there would have been a marked improvement in the condition of the country. I am, however, convinced that no other European Power could have administered Egypt with the same honest desire to do the best for the country as England has evinced. What other Power is there which would have forbidden the Kurbash, which would have practically abolished the Corvée, and which would have protected the Fellah against injustice and oppression, and enabled him to reap the due reward of his own toil and labour ?⁶¹

Le départ britannique sans remplacement serait synonyme d'un retour immédiat au système du *Baksheesh and Kurbash*, en dépit de la formation d'une génération d'indigènes qui administreraient selon les idées britanniques : ils n'auraient ni la vigueur, ni l'intelligence de leurs prédécesseurs.

Forts de leur revanche sur les Soudanais, de la destruction du *last of the great slave-trade powers in Africa*, les Britanniques brandissent les victoires d'Atbara et d'Omdurman pour garantir la sécurité de l'Égypte sur sa frontière sud. Hommage est rendu à lord Kitchener qui est parvenu à recouvrer l'empire perdu avec des moyens somme toute très limités. Hommage est rendu aux soldats britanniques *in spite of the relaxing influences of wealth, luxury, and self-consciousness, our countrymen retain that martial spirit which made the English name memorable at Acre, at Poitiers, at Azincourt*⁶². Signalons que la presse française n'a pas manqué de relativiser le succès britannique en l'imputant à l'utilisation du

60. La Grande-Bretagne a été contrainte de reculer devant la pression française, alors qu'elle voulait promouvoir la langue anglaise en Égypte, s'indigne W.T. Mariott.

61. Edward DICEY, « Egypt, 1881 to 1897 », *The Fortnightly Review*, mai 1898, p. 690-691.

62. J. LOWRY WHITTLE, « Egypt after Omdurman », *The Fortnightly Review*, juin 1899, p. 932.

59. L'un des outils de référence est le *Statistical Returns* (1881-1897).

chemin de fer plus qu'au génie du chef militaire ou à la bravoure de ses troupes⁶³.

Bilan : la Grande-Bretagne garante de l'Égypte n'a plus ni dette morale (le Soudan), ni dette financière (la confiance retrouvée chez les capitalistes). John Aird a émis un emprunt qui a connu immédiatement un vif succès à la City, ce qui signifie un affranchissement au moins partiel vis-à-vis de la loi de liquidation qui permet de financer des travaux à Assouat et Assouan. Elle pourrait donc repartir. Non, répondent les observateurs, quelques années seront nécessaires *to store the waters of the Nile*, ou encore pour élargir la confiance au-delà du cercle des financiers de la City. Enfin, il y a le problème de lord Cromer, car en définitive tout reposerait sur sa personnalité exceptionnelle. La solution à ce faisceau d'enjeux serait de revenir à un projet de convention (*Convention and Acts of State*) tel que celui qui avait été défendu par lord Grey devant la reine Victoria. Un projet qui lierait l'Angleterre et l'Égypte pour un siècle... jusqu'en 1990 :

*It was only in 1890, after the restoration of public credit and the abolition of the Corvée, that the practical work of Europeanising public life on the Nile really began, and it will take at least four generations to ascertain how far the improved system has taken root in an Oriental soil*⁶⁴.

Aux yeux des Britanniques, le consentement de Constantinople n'est qu'une question de temps dans la négociation. Quant à l'opposition possible d'autres puissances, l'argument est balayé en quatre temps : leur influence n'a cessé de diminuer depuis 1882 ; seules la Belgique et l'Italie n'ont pas fait obstacle mais ont coopéré au développement de l'Égypte ; la Grande-Bretagne a payé de son sang pour l'*improvement of the people* ; les ennuis et les insultes des voisins français, il faut les recevoir en silence en continuant "le travail qu'ils ont abandonné".

En cette fin de siècle, pourtant, la détermination d'un ministre des Affaires étrangères a manqué de tout faire basculer. Le portrait de Gabriel Hanotaux, au début de 1898⁶⁵, traduit bien la saisie de la politique française par les Anglais. Homme d'étude et homme d'action, une compétence diplomatique lui est reconnue selon un mode ancienne

63. Cf. Hugues LE ROUX, « Le nouveau Mahdi », *Revue de Paris*, 15 novembre 1902, p. 308-309.

64. J. LOWRY WHITTLE, « Egypt after Omdurman », *The Fortnightly Review*, juin 1899, p. 941.

65. Le prétexte est saisi de son entrée à l'Académie française.

France (les diplomates de la monarchie absolue) : s'il ne prend pas d'initiative, il sait saisir les occasions ; il ne s'adresse pas à ses subordonnés comme un supérieur mais comme un professeur ; il cultive le secret et la défiance. Dans la ligne de Jules Ferry, il chercherait à renforcer la France en la sortant de l'isolement. L'expansion coloniale comme signe de bonne santé, plus encore, comme nécessité vitale :

Like M. Ferry, he thinks that it is not the France of yesterday - bound in fee to a particular religion - whose influence must to be extended ; but the France of to-day, making at regular intervals most praise worthy efforts to be liberal and tolerant, as well as laïque. (...) If, in the East, (France) has interests which are greater than the protectorate of the Catholics, she will sacrifice the protectorate. (...).

*The Republic - that is to say, the sum of the interests of financiers, of artisans, of land-owners, of proprietors in the funds - as everybody knows, aspires before all to rest and tranquillity. Like a faithful servant M. Hanotaux guarantees her peace without the humiliations of it*⁶⁶.

Depuis 1895, il représenterait aux yeux des Français le ministre idéal qui redonnera à la France son ancienne supériorité parmi les nations. Il vient de signer un traité avec le Congo annulant de facto le traité anglo-congolais, il s'appuie sur l'Allemagne (qui donne des signes de défiance vis-à-vis de la Grande-Bretagne) pour défendre le bassin du Nil selon le principe de l'intégrité de l'empire ottoman, il croit à la politique de *Concert of Europe*, malgré la confrontation des ambitions.

Or, depuis cette date, les Français auraient clairement manifesté leurs visées sur la vallée du Nil dont la sphère d'influence est revendiquée par la Grande-Bretagne : il suffirait pour cela de lire les publications françaises de géographie. En mars 1895, sir Edward Grey s'adressant aux députés de la Chambre des Communes, indique que toute avancée dans le sens des sources du Nil serait considérée comme inamicale. Trois ans plus tard, force est de constater que les Français se sont imposés sur un grand nombre de points de la côte Est de l'Afrique, sans réaction de la part de la Grande-Bretagne, et que l'expédition menée par Marchand et Liotard est une tentative délibérée de s'opposer aux Britanniques dans cette région du monde. Outre la traditionnelle "sphère d'influence", trois arguments sont avancés contre cette action : à une exception près, seuls des Anglais ont ouvert des voies dans cette zone de l'Afrique, il est donc normal que l'Angleterre en recueille les fruits ; des Français pratiqueraient le

66. ***, « M. Hanotaux », *The Fortnightly Review*, février 1898, p. 186 et p. 188.

commerce des esclaves⁶⁷ ; cette attitude française arrogante en politique extérieure se fonde sur une alliance contre nature :

*The strange alliance between the republic of Western Europe and the autocracy of Eastern Europe has also had its effect in this region, and we see the emissaries of Russia and France working together hand in hand*⁶⁸.

Pour les plumes françaises, l'« Empire militaire et nationaliste », celui du *monopolist* Joseph Chamberlain – ce « Napoléon de la Grande-Bretagne » –, l'a emporté sur l'« Empire commercial et Empire constitutionnel ». Avec force chiffres (production de matières premières, flotte, commerce), Victor Bérard montre que les *tories*, soutenus par l'opinion, se sont définitivement ralliés à la devise de lord Beaconsfield :

*Imperium et libertas : Aujourd'hui le peuple entier se détourne avec mépris des little Englanders, des apôtres de la "Petite Angleterre" dont il ne reste qu'une poignée. Il lui faut, à tout ce peuple, une "Plus Grande" Bretagne, toujours plus grande en ses convoitises et en ses accaparements, grandie non seulement de sa propre force et de ses propres richesses, mais encore, et surtout, de l'oppression et de la ruine et de l'envie du genre humain, une Bretagne impériale couronnant et exploitant le monde moderne, comme la Rome impériale exploita et termina le monde ancien. L'impérialisme, en moins de trente années, a conquis tous les cœurs anglais*⁶⁹.

En 1898, les deux Puissances sont proches de l'affrontement. Mais la France recule à Fachoda. Et lorsqu'éclate la guerre des Boers (1899-1902), Delcassé, le successeur d'Hanotaux, n'entend pas profiter de l'engagement militaire anglais en Afrique du Sud.

Au sortir de la guerre, à l'initiative du gouvernement de Londres et du roi, un accord franco-britannique renverse les alliances : *Le gouvernement de la République Française déclare qu'il n'entravera pas l'action de la Grande-Bretagne en Égypte en demandant qu'un terme soit fixé à l'occupation britannique, ou d'aucune autre manière*. Le contexte restait pourtant très tendu jusqu'à la veille de la signature, signale E. Dicey. Le

67. L'argument a été retourné contre l'adversaire : l'Angleterre ne s'attacherait pas, en Égypte, à faire observer la convention signée en 1884 concernant l'esclavage puisque ceux-ci (en particulier les eunuques) continuent à servir dans les harems du khédivé et des pachas.

68. F. Augustus EDWARDS, « The French on the Nile », *The Fortnightly Review*, mars 1898, p. 372.

69. V. BERARD, « L'Angleterre et le panbritannisme », *Revue de Paris*, 15 décembre 1899, p. 871-910.

rapprochement France-Russie et Grande-Bretagne-Japon pouvait mener très loin. Mais c'était sans compter sur plusieurs facteurs : l'indéniable suprématie navale britannique ; le « gros bon sens » (sic) français qui n'aurait jamais engagé ce pays dans la guerre pour un conflit russe en Extrême-Orient ; l'énorme commerce entre la France et la Grande-Bretagne ; l'attitude politique de la France pendant la guerre des Boers qui traduit un sentiment pro-britannique dans l'opinion, malgré la forte conviction que la politique britannique persiste toujours dans son hostilité à l'extension des possessions coloniales de la France.

À l'encontre du flottement qu'il sent dans l'opinion de son pays, le rédacteur de *The Fortnightly Review* défend ce qu'il appelle un bon *deal* et une décision sage : Maroc contre Égypte. L'Angleterre aurait-elle beaucoup concédé, sans rien recevoir puisque, de fait, elle était en Égypte ? Faux, répond E. Dicey, c'est oublier ce quart de siècle où la politique britannique a constamment hésité (à tout moment, une puissance continentale aurait pu convoquer une conférence pour demander à l'Angleterre de respecter sa promesse, et si tel avait été le cas, notamment pendant la guerre en Afrique du Sud, elle aurait été dans une situation d'extrême difficulté) ; c'est négliger que l'extension au Maroc d'une administration « civilisée et régulière » va dans le sens même de l'intérêt de l'Europe ; c'est faire peu de cas de la défense des intérêts des colonies que la Grande-Bretagne protège comme une mère. Au demeurant, la Grande-Bretagne est suffisamment pourvue en Afrique pour ne pas avoir besoin du Maroc :

In shorter words, we have acknowledged the right of France to undertake the reorganisation of Morocco in the same way as we have undertaken the reorganisation of Egypt.

*I confess I do not attach any great importance to the formal declaration that France, on the one hand, and England, on the other, have no intention of changing the political state of Morocco and Egypt. In theory, Egypt remains what it was before our occupation, an independant State, governed by an autocratie hereditary ruler. As a matter of fact, it is now a dependancy administered by British officials under the control of the British Consul General. (...). To my mind, the one paramount advantage England obtains from the Anglo-French settlement, in as far as her interests in Egypt are concerned, is the acknowledgement on the part of France that Egypt belongs henceforth to the British sphere of influence*⁷⁰.

70. Edward DICEY, « The Anglo-French Compact and Egypt », *The Fortnightly Review*, mars 1904, p. 781.

La légation française ne sera plus un quartier général de l'agitation contre la Grande-Bretagne, comme elle l'était depuis 1882. Soyons beau joueur, conclut l'auteur et reconnaissons que le gouvernement républicain a toujours su contenir ses velléités subversives sous la forme de protestations diplomatiques sans suite. Aujourd'hui cela permet de mesurer la valeur de l'Entente. Désormais l'Angleterre n'aura plus à remonter la pente, elle pourra s'appuyer sur l'influence de la France pour défendre ses intérêts et ceux de l'Égypte : *and the future co-operation of France opens out the prospect of an even brighter and better era for the Pharaohs*⁷¹.

Tout en confessant une *sincère admiration* devant la grande nation anglaise, René Millet inverse la lecture de cette histoire. D'abord, "l'abdication" de la France en Égypte remonte à 1882, lorsqu'elle abandonna les clefs du canal de Suez ; depuis, elle n'aurait plus jamais espéré récupérer la terre des Pyramides, et le récent abandon de ses prétentions sur la Tripolitaine en faveur de l'Italie montrerait qu'elle s'est fermée définitivement tout chemin vers l'Égypte. Ensuite, la timidité française, les divisions de l'opinion publique, les vues à court terme des gouvernements successifs, s'opposent à la hardiesse, à l'unité, à la vision des Britanniques : pour exemple, la France n'a pas l'équivalent de la *Primrose-league*, qui suspend chaque année des guirlandes de fleurs aux statues de lord Beaconsfield, ce dernier n'ayant certes point augmenté le domaine de la Grande-Bretagne, mais l'ayant "baptisé"⁷². Enfin, contrairement à 1882, l'Angleterre a montré qu'elle a abandonné toute volonté de conciliation sur la question d'Égypte, l'affaire de Fachoda a illustré cette "ardeur belliqueuse" que ne vient pas contredire le budget militaire actuel de la "grande nation libérale" dépassant *de beaucoup ceux des Puissances continentales dont elle s'était si longtemps moquée*⁷³.

Dans ces conditions, le "rapprochement spontané des deux nations", la liberté d'action laissée à la France au Maroc contre une Égypte depuis longtemps perdue, apparaît comme une opération relativement favorable :

Un pays qui change à chaque instant le type de ses navires et qui ajourne ses commandes dit assez haut qu'il ne veut pas se battre. Il reçoit

71. *Ibid.*, p. 788.

72. La ligue de la primevère a été fondée en 1884 par Randolph Churchill et un groupe de tories. Cette organisation de masse (1 million de membres en 1891, le double au tournant du siècle), théoriquement a-partisane, *initie l'homme du commun à la tradition et à la nécessité de l'Empire* (Roland MARX, *Histoire de la Grande-Bretagne*, op. cit., p. 471).

73. René MILLET, « La lutte pacifique entre la France et l'Angleterre », *Revue des Deux Mondes*, 15 juin 1904, p. 791.

*la paix, il ne l'impose pas. (...) Quant à l'arrangement lui-même, il est aussi bon que les circonstances le comportent : ce n'est pas beaucoup dire. Il ne justifie ni l'enthousiasme des uns, ni le dénigrement des autres. C'est une retraite en bon ordre, voilà tout. (...) Un arrangement vraiment durable, une sorte de paix de Westphalie, eût attribué à l'Angleterre la côte orientale d'Afrique et à la France la côte occidentale. En diminuant les points de contact entre les deux Puissances, on aurait évité les froissements. Mais il eût fallu pour cela que la France possédât des gages sur la côte orientale et en fît un objet d'échange. Ces gages, elle les avait tous abandonnés successivement. Il ne lui restait qu'un titre vide en Égypte. Elle en tira le meilleur parti possible*⁷⁴.

Contre les détracteurs de l'accord, René Millet défend l'intérêt économique et géostratégique du Maroc et l'impossibilité matérielle que la France aurait eu à imposer sa présence en Égypte. Pourtant, il concède quelques points : l'Angleterre n'a rien cédé qu'elle ne possédait ; "Sa Majesté chérifienne" n'a pas encore signé l'accord ; plus grave, l'Allemagne a volontairement été tenue à l'écart de ces négociations.

L'enfant-Égypte contre la "Jeune Égypte"

Qualifiant cette période, qui n'a rien d'une "époque" selon la terminologie péguyste, Jacques Berque parle de "durée visqueuse". Le calme apparent : les Français en Égypte doivent se contenter de jouer du verbe dans les salons ou dans la presse, dont le *Bosphore égyptien* est un des plus ardents fleurons. Le travail de Cromer concernant les finances, et la poursuite de l'œuvre de modernisation de l'Égypte entamée sous le double contrôle franco-britannique, puis continué et amplifié par les seconds (par exemple la ville du Caire), ne peut pourtant pas cacher la question du gouvernement :

*If, (...), the object was (...) to teach the Egyptians the art of self-government, and so to manage their affairs that they might recognise and appreciate the advantages of a civilised form of government, and learn to hate and despise the semi-civilised government under which they had lived from time immemorial, the result is undoubtedly a failure*⁷⁵.

74. René MILLET, « La lutte pacifique entre la France et l'Angleterre », *Revue des Deux Mondes*, 15 juin 1904, p. 793.

75. W.T. MARIOTT, « The situation in Egypt », *The Fortnightly Review*, avril 1895, p. 510-511.

Le problème se pose de manière vive, surtout depuis l'avènement du nouveau khédivé Abbas Hilmi⁷⁶. Son autorité apparaît comme un contre-pouvoir à celui de la Grande-Bretagne, d'autant plus qu'il est soutenu unanimement par les Égyptiens. Par ailleurs, les fonctionnaires parlant français et non anglais, la pression de la France s'impose encore dans le domaine de l'administration.

Or, le fait remarquable est l'apparence de faiblesse que donne le gouvernement britannique en Égypte, contrairement à l'opinion véhiculée en Grande-Bretagne qui se flatte d'un pouvoir exercé d'une "main de fer dans un gant de velours". Aussi, pour être en concordance avec les mentalités, il faudrait que la Grande-Bretagne assume l'idée et la réalité d'un gouvernement despotique, tel qu'elle le pratique avec succès en Inde :

In Egypt the government of the country is despotic. It must be so. It has been so for thousands of years. To expect to alter it, at least within a century, is only a dream of dreamers or a display of ignorance. At present Great Britain is the despot. The word despotic is not a favourite in British ears. Despotic government is abhorrent to most of us. But we are as much despots in Egypt as we are in India ; and circumstances compel us to be such⁷⁷.

Il devrait s'agir d'un despotisme "raisonné", par opposition au "despotisme absolu et irresponsable"⁷⁸ de l'Égypte d'Ismaël, ce type de régime qui a été ébranlé :

If, however, I am asked whether we have succeeded in the alleged aim of our policy, that of rendering Egypt fit for self-government, I should be obliged honestly to answer that in my opinion we have made little or no progress towards the achievement of this aim. The one certain result of our interference in the internal administration of Egypt has been to impair, if not to destroy, the authority of the Khedive ; of the Mudirs, who, as the nominees of the Effendina, rule over the provinces ; and of the Sheiks who, in virtue of the favour of the Mudirs, govern the villages⁷⁹.

76. Tewfik est mort en 1892. Âgé de 18 ans, Abbas II lui succède de retour de Vienne où il a été élevé. Ignorant l'arabe, il parle allemand, français et anglais, et sa fréquentation de représentants des populations d'Europe centrale ou balkanique l'a mis très au fait des questions de nationalités et nationalismes.

77. W.T. MARIOTT, « The situation in Egypt », *The Fortnightly Review*, avril 1895, p. 521.

78. Edward DICEY, « Egypt, 1881 to 1897 », *The Fortnightly Review*, mai 1898, p. 681.

79. *Ibid.*, p. 697-698.

La nature des Égyptiens, selon Edward Dicey⁸⁰, est d'être gouvernés, non de gouverner. Comme presque tous les Orientaux, ils n'auraient pas le *desire* d'un gouvernement par eux-mêmes, et si d'aventure souhait il y avait, il s'accompagnerait d'un besoin nécessaire de supervision et de contrôle étrangers. L'*ideal rule* ne serait donc pas un gouvernement par la base (*from below*), mais par le sommet (*from above*) conformément à leur perception religieuse d'Allah.

C'est toujours la force qui est invoquée pour s'imposer au peuple égyptien. Ceux-ci devraient enfin faire la distinction entre un discours du Français Labouchère et de l'Anglais Grey, d'autant que l'attitude du khédivé continue d'aggraver les choses. Quant aux Britanniques, il leur est demandé de cesser d'être timorés face aux insultes françaises⁸¹, témoignage de leur hésitation et de leur peur, et de suivre l'exemple des Français dont l'unanimité sur les questions étrangères serait une leçon.

For the advancement of Egypt two things are urgently required - relief from the hampering restriction of the Finance Laws and a more public and distinct assertion of our influence, which shall make our position intelligible to the Oriental mind⁸².

La croissance de la population montre l'effort réalisé en matière de production alimentaire grâce aux travaux de mises en irrigation⁸³, de logement, et d'amélioration des conditions sanitaires, sans parler des transports (malgré de fortes entraves liées aux revenus directement reversés au service de la dette), de la réforme des impôts (en particulier de la taxe foncière) ou du développement de la presse en langue arabe (même si seulement un peu plus de 5 % de la population sait lire)⁸⁴. Les limites indiquées par les observateurs britanniques ? La justice⁸⁵, avec au premier chef l'obstacle du système des commissions internationales ; l'armée, elle n'apparaît pas comme très solide sans l'encadrement des

80. L'auteur est allé pour la première fois en Égypte en 1869.

81. À titre d'exemple, le pamphlet de GAVILLOT (rédacteur au *Bosphore Égyptien*), *L'Angleterre épuise l'Égypte*, paru en 1895, dans lequel l'auteur dénonce un développement économique qui ne profite qu'aux colonisateurs.

82. J. LOWRY WHITTLE, « Egypt after Omdurman », *The Fortnightly Review*, juin 1899, p. 939.

83. Le barrage d'Assouan est mis en service en 1902.

84. Girgi Zaydân fonde le *Hilâl* en 1894.

85. John Scott, alors juge à la Haute Cour de Bombay, a été appelé en 1890 par lord Cromer pour former des juges égyptiens, alors qu'il y a des tribunaux internationaux = moyen terme entre les cours nationales et les tribunaux consulaires. Pour un portrait de John Scott, cf. J. BERQUE, *L'Égypte...*, *op. cit.*, p. 162.

officiers britanniques ; les transformations remarquables du Caire, qui ne profitent pas aux indigènes. En matière d'éducation non plus, tout n'a pas été accompli, mais c'était sage prudence de ne pas introduire de réformes trop drastiques :

*In the East, even more than elsewhere, education and religion are indissolubly connected, and until our position in Egypt is more clearly defined and more emphatically recognised than it is at present, we cannot afford to introduce any changes under our régime, tending to excite the latent hostility which even at the best of times exists between the Crescent and the Cross*⁸⁶.

Ces Égyptiens, regrette cependant l'auteur de ces lignes, n'ont pas de reconnaissance pour tout ce que les Britanniques ont fait pour eux⁸⁷. Ils réagiraient exactement comme des enfants qui acceptent ce qui leur arrive, en bien ou en mal. Dicey et ses collaborateurs ignorent, de ce fait, les manifestations de mécontentement dans certains villages, comme par exemple dans la région de Zagazig :

*The popular belief that any good thing comes from the direct personal action of Allah is not in itself a stimulant to gratitude towards the human benefactors by whom the good may happen to have been brought to pass*⁸⁸.

Contre cette opinion commune, entretenue, y compris par des écrivains français qui ont entrepris un peu rapidement le voyage sur les bords du Nil, Abel Chevalley défend l'image de la "Jeune Égypte". Une expression qui, reconnaît-il dans un article de la *Revue de Paris*, aurait paru vide de sens 20 ans plus tôt :

Depuis l'établissement de la domination anglaise, l'idée de patrie, nourrie par les livres, les idées, et l'exemple même de l'Europe, n'a fait que grandir parmi ces jeunes Égyptiens, qui, recevant en Égypte une éducation quasi européenne, fourniront demain le personnel administratif et politique de leur pays. (...). La plupart des Européens au service de l'Égypte proclament que l'indigène est à jamais incapable de progrès. Plus l'opinant est injustement puissant et justement menacé, plus

86. Edward DICEY, « Egypt, 1881 to 1897 », *The Fortnightly Review*, mai 1898, pp. 693-694.

87. Lord Cromer ira plus loin en affirmant que c'est l'esprit d'intolérance de l'Islam qui empêche toute reconnaissance des bienfaits de l'administration britannique (Cf. Lord CROMER, *Modern Egypt*, New York, 1908, tome II, p. 143-144).

88. Edward DICEY, « Egypt, 1881 to 1897 », *The Fortnightly Review*, mai 1898, p. 699.

*L'affirmation se fait tranchante. Chez les Anglais, elle a pris rigueur d'un dogme*⁸⁹.

L'auteur rejette donc le lieu commun du principe d'"hérédité"⁹⁰ qui condamnerait un peuple à l'impuissance de l'infériorité, mais il constate que la France d'abord, l'Angleterre ensuite, ont fait l'Égypte moderne. Il ignore ainsi, par contraste, le caractère national sinon de forces insurrectionnelles, du moins des motivations de ces hommes (Abdallah Nadîm, Bârûdî...) qui ont animé les mouvements d'opposition entre 1879 et 1882. Ayant passé trois ans dans deux grandes écoles secondaires du Caire, il s'autoproclame "chercheur impartial" et fonde toute sa démonstration sur l'évolution du système éducatif – principalement public – en Égypte. Il prétend bouleverser un certain nombre d'idées reçues, et d'abord ces griefs brandis par "l'Europe laborieuse" d'un Orient marqué par l'"inertie" et la "paresse". Certes, le système éducatif à la fois national et occidental ne prépare pour l'heure qu'une élite (10 000 sur 500 000)⁹¹, mais le contraste est déjà marqué entre la génération des pères et celle des fils. Certes, l'enseignement en langue anglaise est en forte progression depuis l'arrivée en Égypte de Douglas Dunlop en 1888⁹², mais la rivalité franco-britannique en ce domaine ne peut que favoriser l'émulation. Certes enfin, les études littéraires et philosophiques sont négligées, mais la prédominance de l'enseignement des faits scientifiques donne des résultats remarquables :

Ce n'est pas une petite conquête sur les instincts de la réalité, que cette fidélité au fait et ce respect de la réalité, qui préparent si bien cette jeunesse indigène au rôle qu'elle devra jouer en Égypte. On peut regretter que son éducation ne lui ouvre pas de plus vastes horizons sur la pensée humaine. Mais il faut bien se dire que le rôle de l'éducation en Égypte n'est pas celui qu'on lui assigne parmi les nations occidentales. Il n'est point question de mettre du premier coup la jeune génération

89. Abel CHEVALLEY, « La Jeune Égypte », *Revue de Paris*, 15 novembre 1898, p. 429-430.

90. Il semble qu'il s'agisse là d'une réplique à l'ouvrage du duc d'Harcourt, *L'Égypte et les Égyptiens*, paru en 1893, dans lequel l'auteur reconnaît chez l'écolier égyptien une infériorité naturelle s'accusant à partir de la puberté.

91. Voir à ce sujet les mémoires très précieux de l'Alexandrin entré dans l'ordre dominicain Gaston ZANANIRI, *Entre mer et désert*, Rome/Paris, Istituto Storico Domenicano/Cerf, 1996, p. 22-25.

92. D'abord inspecteur des écoles, Dunlop exerce rapidement un rôle décisif à l'Instruction publique. En dix ans (1889-1899), la proportion des élèves du primaire des écoles officielles apprenant le français plutôt que l'anglais s'inverse totalement : de 3/4 à 1/4.

égyptienne à la tête de l'humanité. Nous n'attendons point d'elle les découvertes de demain et les idées d'après-demain qui conduiront le monde plus loin ou sur de nouvelles voies. Si cette jeunesse sait appliquer sagement à la masse qui l'entoure les idées dans laquelle elle a été élevée, sa tâche sera remplie. À chaque génération suffit sa peine⁹³.

Les "conquêtes de l'intelligence", contrairement à trente ans plus tôt, ne seraient plus menacées. Le fellah prendrait le chemin de fer bien plus volontiers que le paysan français. La jeunesse donnerait l'exemple de l'acceptation des nouvelles mesures sanitaires. La légitimité de l'intérêt de l'argent, contestée à la génération précédente au nom du Coran, serait maintenant admise.

L'auteur ajoute cependant que cette jeunesse dont il est fait état est composée principalement de jeunes d'origine turque, arabe ou circassienne. L'Égypte ne serait donc pas encore prête pour se passer du concours de l'Europe, mais, conclut Chevalley, ses "maîtres" ou ses "amis" feraient bien de compter beaucoup plus sur elle pour "préparer l'avenir du pays et de la civilisation".

Voire. Pour d'autres observateurs, c'est ignorer le facteur religieux qui vient entraver le « mouvement d'élévation vers la civilisation ». En mars 1900, Gabriel Hanotaux publie une série d'articles dans *Le Journal*, pour défendre la supériorité du peuple aryen, chrétien et républicain qui apporte la civilisation au monde. Par opposition, il met en évidence le pan-islamisme qui prépare la révolte contre le colonisateur. Français et Britanniques ne semblent pas s'accorder sur la qualification et la réalité de ce fait, alors que les uns et les autres pratiquent une « politique des égards » (H. Laurens) envers les autorités islamiques de leurs possessions coloniales et respectent plus ou moins le dogme de l'intégrité de l'empire ottoman. Les uns et les autres ignorent globalement les tentatives de rénovation (*tajdid*) de certains réformateurs musulmans, tel Mohamed Abduh dont la controverse avec Hanotaux n'a connu qu'un faible écho⁹⁴.

S'il constate un "regain de fanatisme" vers 1892-1893⁹⁵, le gouvernement de Sa Majesté apparaît confiant dans les bienfaits de son administration libérale, et d'après l'opinion des auteurs britanniques, le "fanatisme musulman" serait cantonné dans quelques grandes villes

93. Abel CHEVALLEY, « La Jeune Égypte », *Revue de Paris*, 15 novembre 1898, p. 440.

94. Sur ces réformateurs, voir Louis GARDET, *Les hommes de l'Islam*, Paris, Hachette, "Le temps, les hommes", 1977, p. 334-337.

95. Cf. J. BERQUE, *L'Égypte...*, *op. cit.*, note 62 p. 167.

tandis que la population rurale serait toute pacifique⁹⁶. Autre est le point de vue français, qui souligne la convergence d'aspirations dans l'ensemble du monde musulman, depuis le Maroc jusqu'aux Indes néerlandaises, et la simultanéité de manifestations d'opposition à la "chrétienté" (sic) dans les deux dernières décennies du XIX^e siècle. L'Égypte ne serait pas même épargnée par cette lame de fond, comme l'attesteraient les fréquentes visites du khédivé au sultan, ou encore le décuplement des étudiants à l'Université Al-Azhar (500 en 1837, plus de 12 000 en 1899). Sans parler de la nouvelle génération :

« La déclaration d'un patriote égyptien, ardent propagandiste, orateur écouté des musulmans, M. Mustapha Kamel⁹⁷, nous prouvera le cas que le parti jeune islamite fait de notre vieille Europe et de sa mission civilisatrice : L'Europe, dit-il, indignes les musulmans par ses procédés envers eux. Nous ne croyons plus en la prétendue civilisation de l'Europe ; le mouvement de la renaissance islamique se développe toujours. Quand pareil jugement est porté par un homme qui n'ignore pas les bienfaits de l'Europe, quelle opinion doit-on avoir dans l'Afrique islamite proprement dite ?⁹⁸ »

L'avenir ? Toute idée de retrait des troupes rejoindrait, selon Edward Dacey, une *misconception* du caractère oriental, à savoir que l'Égypte est incapable d'évoluer rapidement vers les idées occidentales d'honnêteté, de justice, d'intégrité et de gouvernement constitutionnel. Débarrassée de l'hypothèque française, l'Angleterre passe d'un "protectorat inavoué à un protectorat avoué". Il serait malhonnête d'écrire que la Grande-Bretagne défend les intérêts de l'Égypte, conclut l'auteur, mais il faut bien reconnaître que celle-ci, sous notre suprématie, n'a jamais eu de meilleure administration.

Deux options s'offrent alors. Dufferin, soutenant l'opinion de Nubar Pacha, prône une administration des indigènes sous contrôle et supervision d'un Résident britannique. La tendance Cromer, finalement adoptée par le gouvernement de Sa Majesté, consiste en l'établissement de fonctionnaires britanniques officiellement nommés par le khédivé – mais en fait par la Grande-Bretagne –, pour réaliser les réformes encore nécessaires : entre autres, l'abolition des Capitulations et les suppressions

96. Cf. T.W. ARNOLD, *The preaching of Islam*, Londres, Constable, 1897.

97. Mustapha Kamel défend comme Maurice Barrès avec qui il est en excellents termes, l'idée d'une civilisation qui doit s'appuyer sur deux piliers : la composante religieuse (en l'occurrence islamique) et la composante patriotique. Voir Jacques BENOIST-MECHIN, *Mustapha Kémal*, Paris, Albin Michel, 1954.

98. O. DEPONT et I. TALAYRACH D'ECKARDT, « Panislamisme et propagande islamique », *Revue de Paris*, 15 novembre 1899, p. 256.

des cours consulaires, comme cela s'est fait en Tunisie. Ère des réformes ? La révolution de 1919, après le soubresaut de 1907, vient contester la suite de cette lecture de l'histoire.

CONCLUSION

À quoi bon s'en tenir au système du monde vu, lu, expliqué par les seuls prépondérants ? Dès l'ouverture de notre travail, nous posons une interrogation sur la politique, non telle qu'elle est pratiquée, mais telle qu'elle est perçue : la confrontation des avis de deux adversaires devait nous aider à préciser l'image d'un "dominé", à dévoiler les motivations réelles qui prévalent à toute décision des "dominants". Que découvrons-nous ? La primauté de l'intérêt sur le sentiment, de la nation sur l'humanité ; la capacité à mesurer (ou surévaluer) les forces de l'adversaire... et à changer de ton selon le nombre des vaisseaux ou les manifestations de la "qualité de l'âme" ; le sens de l'opportunité qui permet de découvrir la valeur d'un accord lorsqu'il faut faire face à une menace commune ; les justifications livrées qui ne pèsent pas lourd en regard des motivations profondes.

L'usage, à géométrie variable, de ce présent devenu passé, mérite mention.

En 1904, l'historien français Jean Darcy publie un ouvrage intitulé *France et Angleterre. Cent années de rivalités coloniales*. Il y développe l'idée que la France, partout sur son passage, a rencontré l'Angleterre cherchant à lui barrer la route et à réprimer son élan. Il saisit dans cette opposition, non le combat de deux ennemis qui se haïssent, mais la lutte de deux rivaux "combattant l'un l'autre pour la gloire et la grandeur de leur pays"⁹⁹. En 1940, dans la monumentale *Histoire de la nation égyptienne*, dirigée par G. Hanotaux, François Charles-Roux décrit l'affermissement de la tutelle britannique comme un phénomène presque déterminé¹⁰⁰. Au contraire, sous l'occupation allemande, Robert Briffault relict cette trame événementielle comme la chronique d'un pillage en règle¹⁰¹. Au début des années cinquante, Maxime Chrétien présente la

99. Cette formule est reprise dans l'introduction de la seconde partie de ce travail, une publication posthume : *France et Angleterre. Cent années de rivalités coloniales*. T. II *L'Affaire de Madagascar*, Paris, 1908, p. VI.

100. Dans Gabriel HANOTAUX (dir.), *Histoire de la nation égyptienne*, Paris, Plon, vol. 7, p. 202-205.

101. Robert BRIFFAULT, *L'Angleterre et l'Égypte*, Paris, Éditions du Centre d'Études de l'Agence Inter-France, 1943, 175 p.

politique anglaise comme commune à celle de tous les États colonisateurs¹⁰².

Sans nous appesantir sur l'historiographie britannique, retenons simplement qu'en 1939, E. Monroe s'interroge sur l'opportunité du maintien de cette présence : devant la concurrence italienne et française en Méditerranée, ne vaut-il pas mieux faire porter les efforts britanniques sur Le Cap plutôt que sur Suez¹⁰³ ? Alors qu'en 1955, l'historien Trevelyan, dans son précis de l'histoire de l'Angleterre, défend le bilan de la politique coloniale de Chamberlain qui "a tant fait pour donner à l'empire britannique la conscience de soi-même"¹⁰⁴.

Alors quoi ? Cette petite histoire de "lectures impérialistes" ne sert-elle qu'à donner une énième illustration du cynisme humain, à peine voilé par un cache-misère de bonne conscience ? Peut-être, et poussé au bout, l'esprit cynique ajouterait d'abord que, de ces événements, la France tira finalement la meilleure part jusqu'en 1956, et ensuite que, dans ces lectures mêmes, les promoteurs de l'émancipation nationale égyptienne ou les animateurs de la politique panarabe ont puisé certains de leurs arguments décisifs.

102. Maxime CHRETIEN, *Histoire de l'Égypte moderne*, Paris, PUF, "Que sais-je ?", 1951, p. 46.

103. E. MONROE, *Les enjeux politiques en Méditerranée*, Paris, Armand Colin, 1939.

104. G.M. TREVELYAN, *Précis d'histoire d'Angleterre*, Paris, Payot, 1972 (1^{re} édition 1955), p. 448.